

Solidarités

Les jardins familiaux

La ville met à disposition des habitants 20 parcelles de jardins familiaux. Situés dans les marais, elles permettent aux habitants de bénéficier d'un espace de potager pour cultiver fruits et légumes, tout en offrant un cadre propice à la détente et aux échanges entre jardiniers.

Pour toute candidature ou renseignements, **contactez l'association le Club des Arrosoirs** par mail à leclubdesarrosoirs@netcourrier.com

La gestion de ces parcelles leur a est confiée.

